



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

**Travaux d'entretien de la chaussée
Bayonne Toulouse de l'autoroute A64
entre Cazères et Saint-Elix-le-Château,
du 1er au 25 septembre 2025**

Sommaire

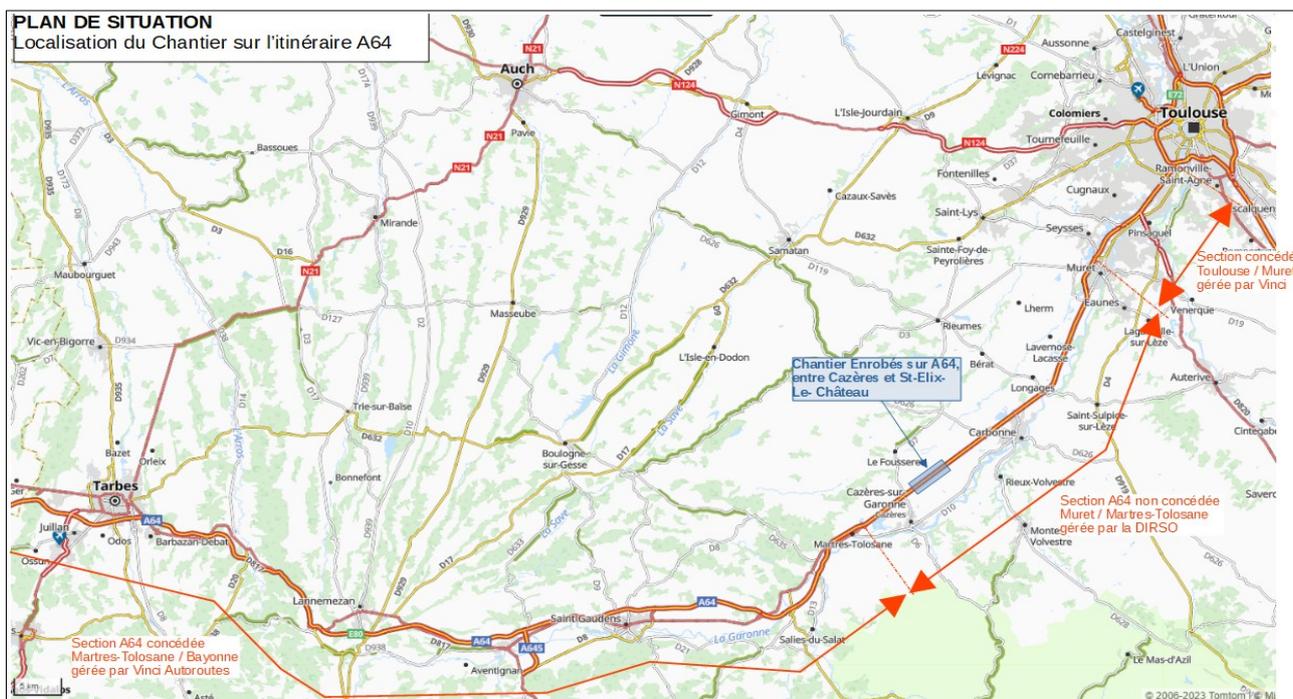
1 Contexte du projet.....	4
2 Prise en compte des enjeux de développement durable dans le cadre du chantier d'entretien des chaussées de l'A64.....	5
3 La mise en œuvre du chantier d'entretien de la chaussée de l'A64.....	7
4 L'impact sur la circulation de l'A64.....	8
5 Mesures de sécurité.....	12
6 Mesures d'information et d'accompagnement.....	13
7 Le chantier en quelques chiffres clés.....	14

1 | Contexte du projet

La direction interdépartementale des Routes Sud-Ouest (DIRSO) est le gestionnaire de la section non concédée de l'autoroute A64 dite « La Pyrénéenne », entre Muret et Martres-Tolosane dans le département de la Haute-Garonne, sur une longueur d'environ 40 km. La DIRSO en assure l'entretien et l'exploitation avec son centre d'entretien et d'intervention basé à Carbonne.

Pour préserver la pérennité du patrimoine routier et assurer la sécurité et le confort des usagers, des travaux importants d'entretien des chaussées de l'autoroute A64 sont réalisés.

En 2025, ces travaux d'entretien porteront sur la chaussée dans le sens Bayonne Toulouse entre Cazères et St-Elix-le-Château sur une longueur de 6 km environ.



Les travaux comprendront également le renouvellement des chaussées de certaines bretelles des échangeurs n°22 de Martres-Tolosane, n°24 de Lavelanet-de-Comminges et n°25 de St-Elix-le-Château.

2 | Prise en compte des enjeux de développement durable dans le cadre du chantier d'entretien des chaussées de l'A64

La DIRSO prend en compte les enjeux de développement durable pour ce chantier d'entretien de l'A64, en privilégiant le recours à des techniques routières qui consomment moins de ressources naturelles, qui nécessitent moins d'énergie et produisent moins de gaz à effets de serre.

Pour cela, la DIRSO fera appel à deux principaux procédés techniques :

- la réutilisation d'agrégats d'enrobé issus du rabotage des couches de chaussées dégradées, pour la fabrication des nouveaux enrobés ;
- et le recours à des « enrobés tièdes » fabriqués en centrale, dont la fabrication nécessitent moins d'énergie que les « enrobés chauds » traditionnels ;

Le recyclage des agrégats d'enrobé :

L'entretien des chaussées nécessite de renouveler les couches de chaussées dégradées et fait généralement appel à des techniques d'enrobés. La fabrication des enrobés utilise du sable, des gravillons essentiellement produits en carrière et du bitume (produit pétrolier non renouvelable).

Avant la mise en œuvre de nouvelles couches de chaussées, les anciennes couches de chaussées, dégradées, sont rabotées (voir photo ci-contre). Cette action de rabottage produit des « fraisats » ou « agrégats d'enrobés » (gravillons enduits de résidus de bitume). Ces matériaux sont valorisés et recyclés dans la fabrication des nouveaux enrobés, réintroduits jusqu'à hauteur de 30 % en substitution des ressources naturelles de carrière et produits bitumineux (granulats, bitume).



Illustration d'une raboteuse de chaussées en action, en train de produire des agrégats d'enrobés

Dans le cadre de son programme d'entretien des chaussées, la DIRSO produit environ 100.000 tonnes d'agrégats d'enrobés chaque année qui sont ainsi valorisés. En particulier, le présent chantier de l'A64 devrait générer la production d'environ 7 500 tonnes

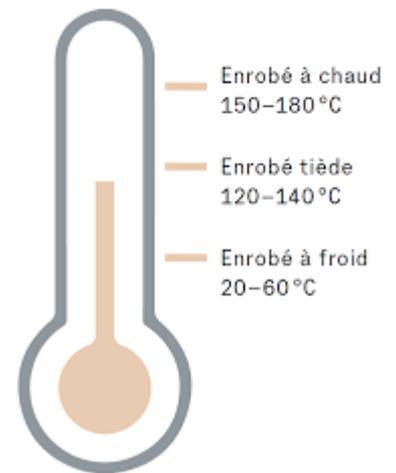
d'agrégats d'enrobés qui seront pour partie, recyclés dans le cadre de ce chantier et pour partie, stockés en vue d'une réutilisation sur d'autres chantiers d'entretien de chaussées.

La fabrication d'enrobés tièdes

Comme indiqué plus haut, les enrobés tièdes sont fabriqués en centrale à une température d'environ 130°C, soit environ 30 à 40°C de moins que les « enrobés chauds » classiques. Cela permet de réaliser une économie d'énergie lors de la production, une réduction des émissions des gaz à effet de serre et les enrobés ainsi produites dégagent aussi moins de fumées nocives pour les ouvriers lors de la mise en oeuvre.

Chaque année, 80 à 90 % des quantités d'enrobés mis en oeuvre par la DIRSO sur son réseau routier sont des enrobés tièdes.

Pour ce chantier sur l'A64, il est prévu de mettre en oeuvre environ 11 000 tonnes d'enrobés tièdes.



3 | La mise en œuvre du chantier d'entretien de la chaussée de l'A64

Nature des travaux

Les travaux d'entretien des chaussées sur l'A64 comprendront :

- le rabotage des couches de roulement dégradées ;
- des purges ponctuelles pour corriger des défauts structurels localisés ;
- la mise en œuvre de nouvelles couches de roulement ;
- la réfection du marquage routier sur les chaussées renouvelées ;
- la réfection des boucles de la station de comptage routier de Lavelanet.

Budget prévisionnel

L'opération est estimée à 1,7 M€ ttc.

Les moyens engagés

La DIRSO (District) assure la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre de cette opération. Les agents du Centre d'entretien et d'intervention de Carbonne (DIRSO) seront mobilisés pour assurer la pose, la maintenance et la dépose du balisage (signalisation temporaire liée au pose et dépose des basculements, jalonnement des déviations), dont la surveillance de jour et de nuit. Le suivi technique du chantier est assuré par le District Centre de la DIRSO avec l'appui d'un bureau de contrôle extérieur GRACCHUS pour le suivi de la qualité des travaux.

3 entreprises sont mandatées par la DIRSO pour la réalisation de ce chantier : EUROVIA pour les travaux d'enrobés, AXIMUM pour la signalisation horizontale et QUALICONSULT pour la coordination en matière de sécurité et santé des travailleurs.

Le planning prévisionnel

Les travaux seront réalisés sur la période comprise entre le 1^{er} septembre et le 25 septembre 2025, hors éventuels aléas techniques et intempéries qui pourrait perturber le bon déroulement des travaux.

Les travaux seront réalisés au cours de la période choisie, de jour (entre 7H00 et 19H00, horaires à adapter en fonction des conditions météorologiques), hors samedis, dimanches et jours fériés, et hors jours dits « hors chantier ».

Le mode d'exploitation retenu est le maintien de la circulation dans les deux sens sur l'A64 ; celle-ci étant gérée par basculement total (voir chapitre 4 suivant). Selon ce principe, la chaussée dans le sens concerné par les travaux (ici sens Bayonne - Toulouse) est totalement neutralisée ; L'autre chaussée (dans le sens Toulouse - Bayonne) est exploitée temporairement à double sens grâce, à des franchissements du terre-plein central.

4 | L'impact sur la circulation de l'A64

Le tronçon de l'A64 concerné par les travaux se situe sur le secteur Sud de la section non concédée de l'A64 gérée par la DIRSO. A hauteur de Lavelanet, le trafic est de l'ordre de 36 600 véh./j (18 300 véh./j dans chaque sens) avec 12 à 13% de PL.

Dans la mesure où il n'existe pas d'itinéraire de déviation suffisamment calibré acceptable (RD étroites, présence d'un passage à niveau, traversées de village contraintes,...), il a été décidé de ne pas réaliser ce chantier de nuit sous fermeture de la section concernée de l'A64 avec mise en place de déviations pour l'ensemble du trafic, comme cela a été réalisé les années précédentes pour des travaux de renouvellement des chaussées sur d'autres tronçons de l'A64 situés plus au Nord où le trafic est plus important.

La solution qui est retenue ici est de réaliser ces travaux sous basculement de circulation pour les travaux concernant la section courante d'A64 ainsi que les bretelles des échangeurs situés dans la zone concernée par les basculements (échangeurs n°24 et n°25).

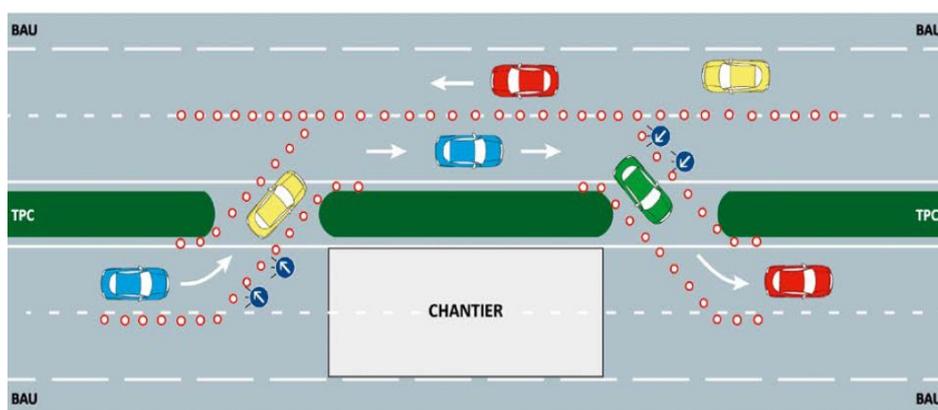
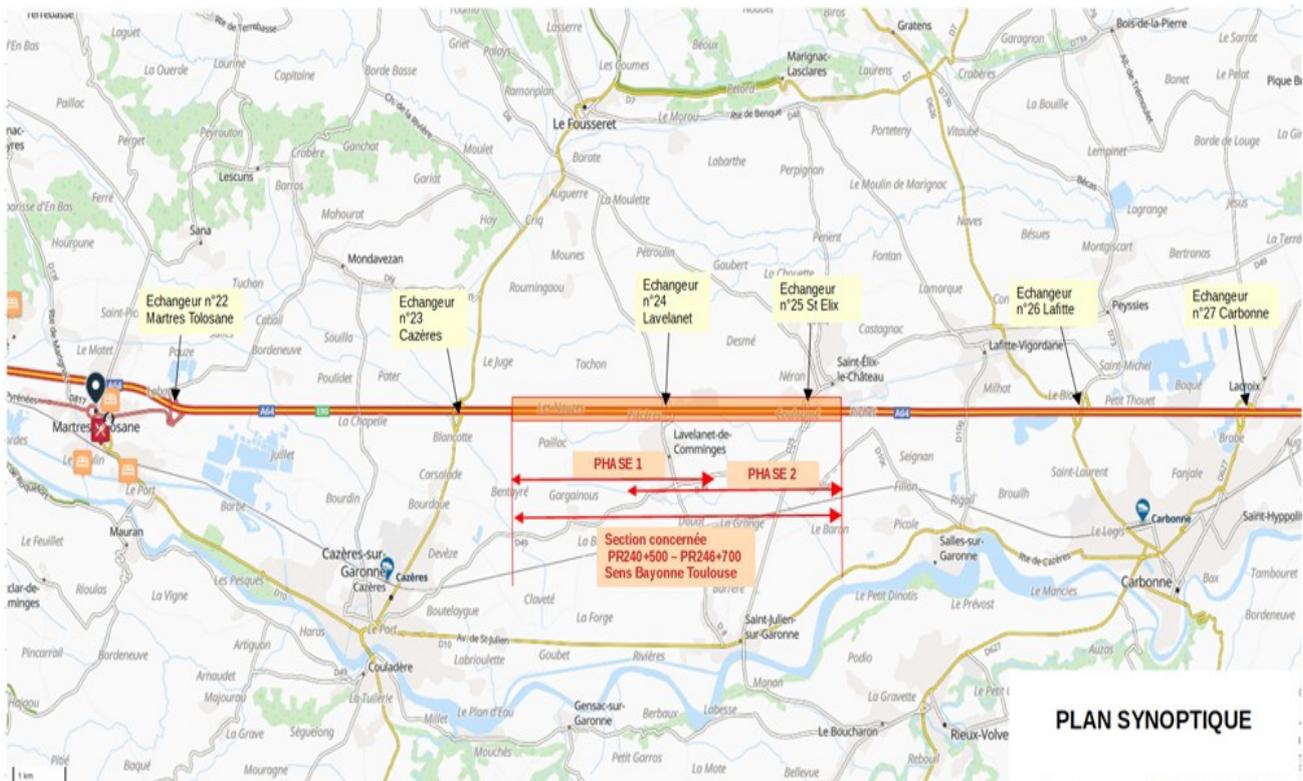


Schéma de principe d'un basculement de circulation
(extrait du Manuel du chef de chantier, volume2)

Ainsi, les usagers de l'A64 dans le sens Toulouse - Bayonne seront rabattus sur la voie de droite au droit de la zone en travaux alors que les usagers dans le sens concerné par les travaux (Bayonne - Toulouse) seront dans un premier temps rabattus sur une seule voie puis ce flux de trafic sera localement basculé sur la chaussée du sens opposée, via des interruptions du séparateur équipant le terre-plein central (TPC). La vitesse réglementaire sera abaissée dans cette zone, notamment dans les zones de franchissement du TPC où la vitesse de circulation est limitée à 50 km/h ou sur la chaussée qui sera circulée à double sens où la vitesse sera limitée à 80km/h.



Les travaux de la section courante de l'A64 et des échangeurs n°24 et 25 seront réalisés sur trois semaines au total, hors aléas ou intempéries, en 2 phases successives :



- Phase 1 : basculement entre l'ITPC du PR240+500 et l'ITPC du PR244+460 avec fermeture des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur n°24 Lavelanet, du lundi 8 septembre à 11H au jeudi 11 septembre à 20H, puis du lundi 15 septembre à 11H au jeudi 18 septembre à 20H ;
- Phase 2 : basculement entre l'ITPC du PR242+600 et l'ITPC du PR 249+260 avec fermeture des bretelles d'entrée et de sortie des échangeurs n°24 Lavelanet et n°25 de St-Elix Le Château, du lundi 22 septembre à 11H au jeudi 25 septembre à 20H.

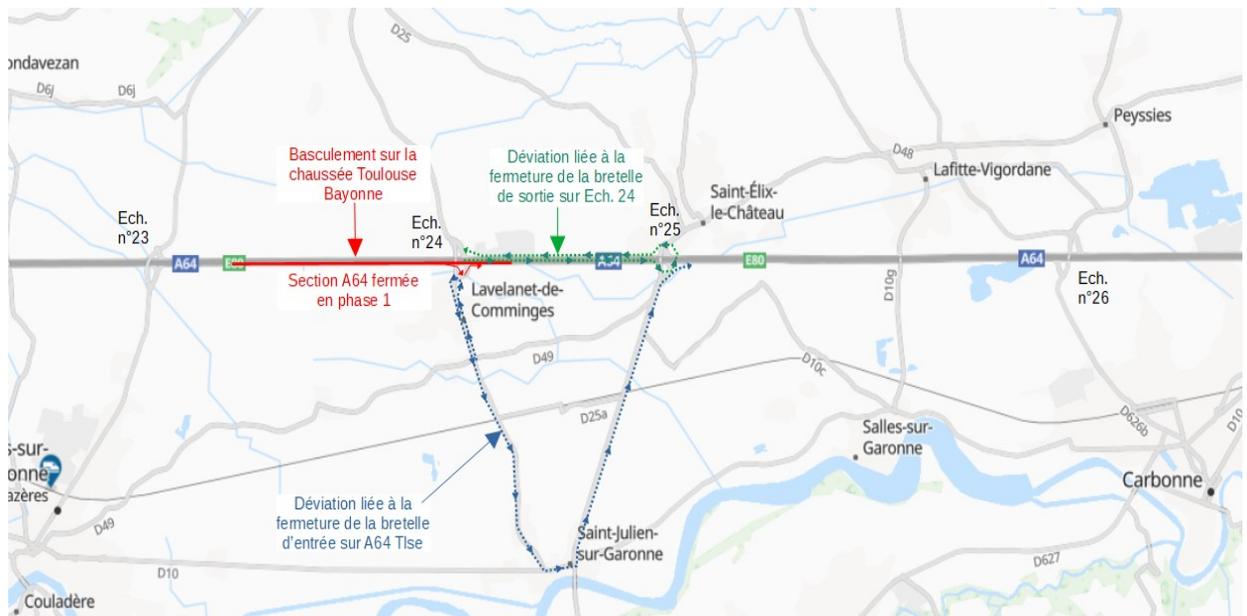
A NOTER : Les basculements de circulation seront levés du jeudi 20H au Lundi 11H afin de limiter la gêne pendant les vendredis et les week-ends, quand le chantier est à l'arrêt.

Et pour les travaux de l'échangeur n°22, les travaux se feront sous fermeture des bretelles concernées, du lundi 1er septembre au vendredi 5 septembre.

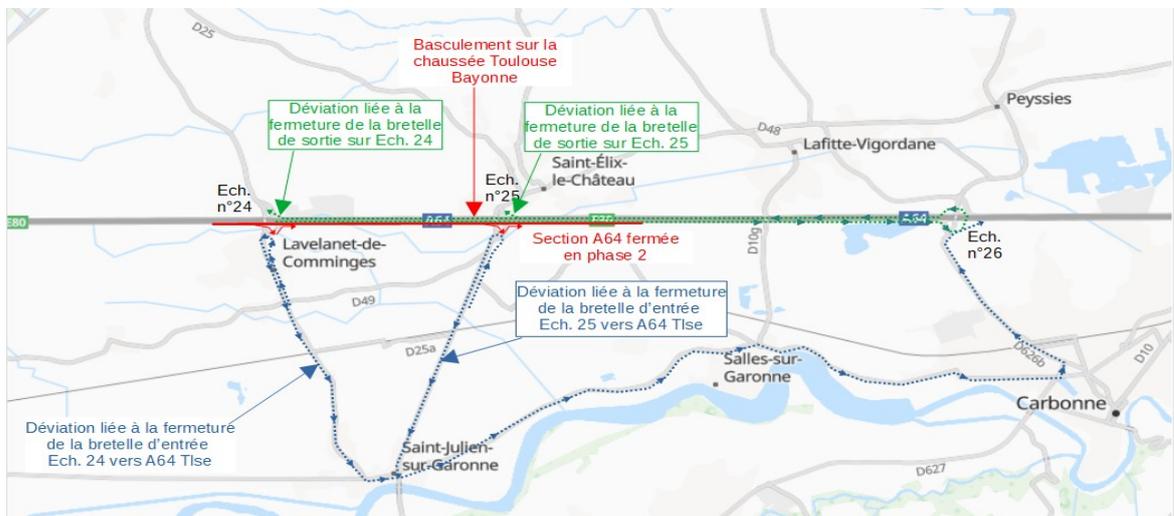
Déviations mises en place lors des fermetures de bretelles des échangeurs n°22, 24 et 25 :

Lors des travaux, certaines bretelles des échangeurs précités seront fermées. Des déviations définies en lien avec les autres gestionnaires concernés, seront jalonnées pour guider les usagers et retourner leur chemin. Les déviations mises en place sont décrites ci-dessous :

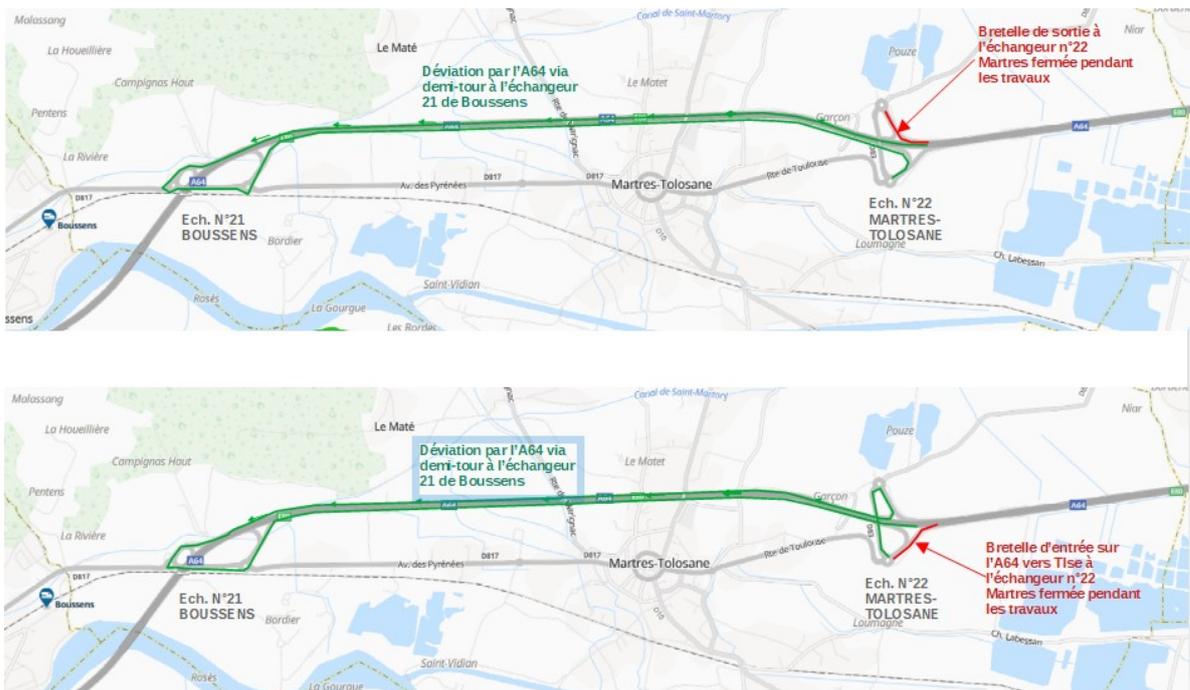
- Itinéraires de déviation pendant la phase 1 liés aux fermetures des bretelles d'entrée et de sortie de l'A64 sens Bayonne Toulouse à l'échangeur n°24 de Lavelanet-de-Comminges :



- Itinéraires de déviation pendant la Phase 2 liés aux fermetures des bretelles d'entrée et de sortie de l'A64 sens Bayonne - Toulouse à l'échangeur n°24 de Lavelanet-de-Comminges et à l'échangeur n°25 de St-Elix-le-Château :



- Itinéraires de déviation liés aux fermetures des bretelles d'entrée et de sortie à l'échangeur n°22 de Martres-Tolosane :



5| Mesures de sécurité

Pour assurer des usagers et des personnels impliqués sur le chantier, certaines mesures seront mises en œuvre et notamment :

- l'abaissement des vitesses de circulation à l'approche du chantier et au droit des basculements (50 km/h dans les zones de franchissement du terre-plein central et 80 km/h sur la chaussée circulée à double sens) ;
- une signalisation alertant l'utilisateur sur les risques de bouchon ; le mode de basculement étant susceptible de générer de la congestion sur l'A64 à certains moments de la journée ; le trafic ne s'écoulant plus que sur une voie dans chaque sens sur la chaussée au droit du chantier ;
- l'éclairage de nuit au droit des zones singulières de franchissement du terre-plein central ;
- une surveillance et maintenance de la signalisation temporaire assurées jours et nuits par le Centre d'entretien et d'intervention de Carbonne ;
- la mise en place d'un radar de chantier au droit de la section circulée à double sens (80km/h).



Radar de chantier

La direction interdépartementale des routes Sud-Ouest attire l'attention des usagers sur la nécessité de respecter la signalisation et les règles de prudence notamment la vitesse à proximité du chantier, afin d'assurer leur propre sécurité et de ne pas compromettre celle des personnels intervenant sur le chantier. Le mode d'exploitation retenu étant susceptible de créer de la congestion, la prudence sera de mise à l'approche du chantier pour éviter tout accident au niveau des remontées de file de bouchon.

Elle remercie les usagers et les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

6| Mesures d'information et d'accompagnement

Pour assurer l'information des usagers et autres parties intéressées, la direction interdépartementale des Routes Sud-Ouest prévoit les actions suivantes :

- Concertation en août avec les services du conseil départemental de la Haute-Garonne, et avec les Maires des villages concernés : Martres-Tolosane, Cazères, Lavelanet-de-Comminges, St-Elix-le-Château, Le Fousseret, St-Julien sur-Garonne et Salles-sur-Garonne ;
- Mise en place sur la section courante, 15 jours avant le début du chantier, de panneaux d'information (1 dans chaque sens) sur le chantier, les panneaux seront maintenus pendant toute la durée du chantier ;
- Affichage d'un message d'information sur les panneaux à message variable (PMV) fixes et sur des remorques à message variable situés en amont de la zone concernée : message d'annonce pendant les 15J précédant le démarrage du chantier et message d'info pendant le chantier notamment en cas de bouchons ;
- Diffusion dans la presse locale d'un communiqué ou dossier de presse validé par la Préfecture de la Haute-Garonne ;
- Diffusion via le CIGT de la DIRSO d'informations en temps réel sur le site « Bison futé » ;
- Mise en place de panneaux d'information dans les bretelles d'entrée des échangeurs concernés qui seront fermées à la circulation avec leurs dates de fermeture et dans les traversées des villages concernés (Martres, Cazères, Le Fousseret, Lavelanet et St-Elix) ;
- Courrier d'information aux transporteurs et aux gérants des carrières présentes sur le secteur de Lavelanet et de St-Elix-Le-Château ainsi qu'à Tisséo¹ ; le courrier sensibilisera ces acteurs sur l'importance de respecter pour les véhicules assurant les transports de matériaux, les itinéraires de déviation jalonnés. L'emploi de certaines autres RD et voies communales du secteur, contraintes, pourrait poser des difficultés ou des problèmes de sécurité en cas de croisement ou de manœuvres de camions.

¹ Les boues issues du creusement des tunnels de la future ligne C du métro toulousain sont évacuées vers des carrières du secteur (Lavelanet et St-Elix). De surcroît, des voussoirs en béton des tunnels du métro sont préfabriqués dans une usine de St-Elix, puis livrés pour approvisionner le chantier du métro à Toulouse.

7 | Le chantier en quelques chiffres clés

Le tableau ci-après regroupe les chiffres clés et informations essentielles de ce chantier d'entretien des chaussées de l'A64 sens Bayonne Toulouse entre Cazères et Saint Elix le Chateau :

Période de travaux	Entre le 1 ^{er} septembre et 25 septembre 2025
Journées de travail effectives de l'entreprise sur la période	16 jours ouvrés
Longueur de la section de la RN524 concernée	6 km
Surface de chaussées	62 600 m ²
Quantité d'enrobés	11 000 T
Mode d'exploitation retenu	Maintien de la circulation dans les deux sens sur l'A64 avec basculements de circulation + Fermeture de bretelles d'échangeurs avec déviations
Coût prévisionnel	1,7 M€

Contacts presse

DIR Sud-Ouest

SG / Communication-Coordination :

Léa MEHBALI - 05 61 58 62 12

direction.dirso@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.sud-ouest.developpement-durable.gouv.fr

Préfecture

Service départemental de la communication
interministérielle :

Delphine AMILHAU - 05 34 45 38 31

service-presse@occitanie.gouv.fr

www.haute-garonne.gouv.fr

***A64, travaux d'entretien des chaussées
entre Cazères et St-Elix-le-Château***
